

Conditions générales ASComm

Article 1 - Généralités

Les présentes conditions générales régissent l'ensemble des rapports entre l'agence ASComm et le Client et prévalent sur toutes autres Conditions générales existantes, sauf si ASComm et le Client s'accordent tous deux par écrit pour que soient appliquées ces autres conditions.

Article 2 - Devis, conclusion de contrat

2.1 Chaque demande de traduction fait d'abord l'objet d'un devis. Les devis et estimations fournies par l'agence ASComm ne constituent pas un engagement. Le devis ne fait lui-même l'objet d'aucune facturation.

2.2 Le devis est envoyé par e-mail au Client et doit être retournée signé par le Client. Une simple acceptation du Client par e-mail est également valable. L'acceptation écrite ou orale du Client ou la confirmation écrite par ASComm de la réception d'une confirmation de mandat équivaut contrat.

2.2 L'agence ASComm se réserve à tout moment le droit de modifier le prix et la date de livraison indiquées dans le devis s'il s'avère qu'elle n'avait pas eu accès à la totalité du texte à traduire ou réviser.

2.3 ASComm est en droit de considérer comme Client toute personne ou entité lui ayant confié un mandat, à moins que ladite personne ou entité n'indique clairement agir sur les instructions et pour le compte d'une tierce partie, dont le nom et l'adresse doivent être communiquées dans le même temps à ASComm.

2.4 Tout doute raisonnable du côté d'ASComm concernant la capacité de paiement du Client, donne droit à ASComm d'exiger du Client certaines garanties avant qu'ASComm ne commence ou ne poursuive l'exécution d'un mandat.

Article 3 – Modification ou annulations de mandat

3.1 Toute modification majeure apportée par le Client à un mandat une fois son accord donné pour la réalisation de celui-ci, donne à ASComm le droit d'en modifier le prix et/ou la date de livraison par rapport au devis initial, voire de refuser d'exécuter le mandat. Dans ce dernier cas, le Client sera tenu de payer le travail déjà effectué.

3.2 L'annulation d'un mandat par le Client crée pour le Client l'obligation de régler dans son entier le travail déjà réalisé pour le mandat concerné et, si nécessaire, de verser un montant compensatoire sur la base d'un tarif horaire pour le temps passé à effectuer des recherches pour la partie du mandat non encore réalisée. ASComm mettra le travail déjà réalisé à disposition du Client s'il le souhaite, mais n'acceptera aucune responsabilité en ce qui concerne la qualité de ce travail partiel.

Article 4 – Réalisation de mandat et clause de non-divulgarion

4.1 ASComm s'engage à réaliser le mandat qui lui est confié au mieux de ses capacités et en mettant en œuvre le savoir-faire professionnel suffisant et adéquat pour répondre aux besoins et exigences du Client concernant le ou les textes dont la traduction ou révision lui ont été confiées.

4.2 Sauf indication contraire expressément formulée, ASComm est en droit de faire appel à un tiers pour réaliser le mandat (dans son entier ou en partie), sans que cela soit considéré comme une faute de la part d'ASComm en termes de traitement confidentiel et d'exécution adéquate du mandat. ASComm exige alors du prestataire tiers la stricte observation des règles de confidentialité. Cependant, ASComm ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque défaut de confidentialité imputable la partie tierce, s'il est démontré qu'elle se trouvait dans l'incapacité de prévenir un tel manquement.

4.3 Dans la mesure du possible, le Client répondra à toute demande d'information émanant d'ASComm sur le contenu du texte à traduire, de même qu'à toute demande de documentation adéquate et terminologie si elle est disponible. L'envoi de ces informations et documentations est effectué à la charge et aux risques du Client.

Article 5 – Délai de livraison

5.1 La date de livraison convenue a un caractère provisoire, à moins qu'il ne soit expressément spécifié autrement. ASComm est tenue d'informer immédiatement le Client, si elle se rend compte que la tenue de ce délai est impossible.

5.2 S'il un délai de livraison précis a été fixé par écrit et si ASComm ne peut tenir ce délai pour des raisons qui ne sont pas de son ressort, et si le Client ne peut raisonnablement accepter un autre délai, le Client est en droit de dénoncer le contrat de réalisation du mandat de façon unilatérale. Dans un tel cas, ASComm ne peut cependant être tenu de payer quelque compensation que ce soit.

5.3 La livraison est considérée comme ayant lieu au moment de l'envoi du texte. Le moment où le texte est posté, remis à un coursier ou – si le texte est transmis électroniquement (par e-mail, modem, FTP etc.) – le moment où le moyen utilisé effectue la transmission est considéré comme l'heure de livraison effective.

5.4 Le Client doit de son côté mettre en œuvre tous les moyens nécessaires de façon à permettre à ASComm de livrer le travail qui lui a été confié.

5.5 Le Client doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter la livraison du mandat réalisé par ASComm selon contrat. Tout refus d'acceptation du mandat livré par ASComm sera considéré comme défaut de la part du Client et le montant du devis accepté pour ce mandat restera du.

Article 6 - Confidentialité

6.1 ASComm s'engage à traiter toute information provenant du client comme étant confidentielle.

6.2 De plus, ASComm s'engage à alerter tout traducteur ou agence externe auxquels elle pourrait être amenée à faire appel, sur l'obligation de traiter l'information et l'éventuelle documentation reçue avec la confidentialité requise.

6.3 ASComm prendra les mesures raisonnables pour prévenir tout accès non autorisé aux documents et informations qui lui sont confiés. Toutefois, l'agence ASComm ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dommage ou de perte éventuels des documents que le Client met à sa disposition.

6.4 Par ailleurs, ASComm ne peut garantir la sécurité des données compte tenu de la nature des communications par Internet et par ordinateur, et en tant que tel, ASComm ne saurait être tenue pour responsable de l'éventualité fort peu probable qu'une tierce partie ne respecte pas la clause de confidentialité, de même, ASComm ne saurait être tenue pour responsable d'une perte ou dommage quelconque occasionnés par l'utilisation des technologies de l'information, d'Internet ou d'un modem, ou encore de tout autre moyen de communication dont ASComm n'aurait pas le contrôle.

Article 7 - Prix et paiement

7.1 Les prix sont en général exprimés en euros et basés sur la grille tarifaire en vigueur (par mot) d'ASComm, sauf indication contraire. ASComm a le droit de facturer un montant minimum pour chaque combinaison de langue source et cible.

7.2 Les prix indiqués dans les devis ne s'appliquent qu'aux services et produits conformes aux spécifications contractuelles.

7.3 ASComm est en droit d'augmenter le prix contractuel si elle se retrouve dans l'obligation de fournir un travail plus conséquent ou d'engager plus de frais que ce qui était raisonnablement prévisible au moment de la conclusion du contrat, suite par exemple au fait que le texte fourni se révèle particulièrement difficile, délicat ou peu clair, voire qu'il contienne des erreurs. Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

7.4 Tous les prix sont indiqués hors TVA. La TVA n'est pas applicable en vertu de l'art. 293B du CGI.

7.5 Le règlement du service rendu ou du produit fourni selon le contrat liant les deux parties doit intervenir dans les 30 jours calendaires à compter de la date de facturation. Le paiement doit être effectué net de charge et en son entier – sans application de rabais ou retenue d'aucune sorte – en euros. Si le paiement n'est pas effectué dans les temps, le Client se trouve alors en défaut de paiement – immédiatement et sans qu'il soit besoin de notifier ce défaut de paiement – et devra les intérêts légaux calculés sur le montant facturé, plus deux pourcent, de la date d'échéance de la facture jusqu'à son règlement complet.

Article 8 – Plaintes et litiges

8.1 Le Client doit notifier ASComm par écrit de toute plainte qu'il pourrait avoir concernant le produit fourni ou le service rendu par ASComm dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 10 jours ouvrés après la livraison du produit ou service concerné. Le dépôt d'une réclamation ne libère pas le Client de son obligation de paiement.

8.2 Si le Client remet en question l'exactitude de certains passages de la traduction fournie par ASComm et demande à ASComm de faire un commentaire sur les passages concernés, et si ASComm est à même de prouver que les passages mis en cause ne sont pas incorrects, ASComm est alors en droit de facturer au Client la totalité du temps passé à traiter cette demande, ainsi que tout autre coût éventuellement engagé en relation avec cette demande.

8.3 Si le Client ne fait parvenir aucune réclamation dans le délai fixé dans la clause 8.1, le Client est considéré comme ayant accepté le produit fourni ou le service rendu par ASComm dans sa totalité et toute réclamation intervenant ensuite ne serait prise en compte que si ASComm le juge nécessaire. Toute modification effectuée par ASComm à la demande du Client, à toute partie de texte traduite ou révisée, ne constitue en aucun cas une reconnaissance de la part de la part d'ASComm d'un manque de qualité du produit fourni ou du service rendu.

8.4 Dans le cas d'une réclamation justifiée, il doit être accordé à ASComm un délai raisonnable pour améliorer ou remplacer le produit ou service. Si ASComm ne peut en toute bonne foi effectuer les améliorations ou remplacements requis du produit ou service, elle peut accorder une remise au Client.

8.5 Le droit de réclamation du Client n'est plus valable si le Client a lui-même révisé ou demandé à une tierce partie de réviser, en entier ou en partie, le produit mis en cause, indépendamment du fait que le Client ait ou non soumis le produit à une tierce partie.

Article 9 – Responsabilité et indemnisation

9.1 ASComm ne saurait être tenue pour responsable vis à vis du Client que pour un dommage ou une perte résultant d'un manquement imputable à ASComm de façon directe et prouvée. ASComm ne peut en aucune circonstance être tenue pour responsable de toute autre perte ou dommage, comme une perte directe ou indirecte, un manque à gagner ou un retard d'exécution.

9.2 La responsabilité d'ASComm ne peut en aucun cas excéder le montant de la facture, hors TVA, correspondant à la partie du produit ou du service mis en cause, ayant déjà été facturé et/ou fourni ou rendu.

9.3 Toute éventuelle ambiguïté existant dans le texte à traduire décharge de fait ASComm de toute forme de responsabilité. Il incombe au Client de vérifier le texte traduit avant publication.

9.4 Toute question relative au risque éventuel de blessure corporelle liée à (l'utilisation de) un texte traduit ou révisé ou la traduction ou version révisée d'un tel texte, produit par ASComm, est entièrement à la charge et aux risques du Client.

9.5 ASComm ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un dommage ou perte de document, données ou support de données qui lui aurait été fourni à titre d'information pour réaliser le mandat. De même, ASComm ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de tout coût relatif à et/ou toute perte ou dommage subi engendré par (i) l'utilisation de technologies de l'information et de télécommunication information, (ii) le transport ou la diffusion de données ou support de données, ou (iii) la présence de virus informatiques dans tout fichier ou support de données fournis par ASComm.

9.6 Le Client s'engage à indemniser ASComm de toute réclamation éventuelle d'une tierce partie engendrée par l'utilisation du produit fourni ou du service rendu.

9.7 Le Client s'engage également à indemniser ASComm de toute réclamation d'un tiers sur la base d'une prétendue violation ou contrefaçon des droits de propriété, droits de propriété intellectuelle, droits de brevet, droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle relatif à la réalisation du contrat.

Article 10 - Dissolution et force majeure

10.1 Si le Client ne satisfait pas à ses obligations, si le Client est déclaré insolvable ou en faillite ou s'il est déposé une demande pour la mise en faillite ou la liquidation du Client, si le Client demande ou obtient un moratoire, si le Client fait l'objet d'un accord de rééchelonnement de dette des personnes physiques ou si l'entreprise du Client fait l'objet d'une liquidation, ASComm se réserve le droit, sans compensation d'aucune sorte, de dénoncer le contrat dans son entier ou en partie ou de suspendre la réalisation du contrat. ASComm est en ce cas en droit de réclamer le paiement immédiat de tout montant dû.

10.2 Si ASComm se révèle incapable de faire face à ses obligations du fait de circonstances qu'elle ne contrôle pas, elle est alors en droit de dénoncer le contrat sans avoir à verser quelque montant compensatoire que ce soit. De telles circonstances (force majeure) comprennent – entre autres éléments listés ici de façon non exhaustive: l'incendie, l'accident, la maladie, la grève, les émeutes, la guerre, l'attaque terroriste, les restrictions et délais de transport, les mesures gouvernementales, l'interruption de service des fournisseurs internet, la négligence d'un fournisseur ou toute autre circonstance dont ASComm n'a pas le contrôle.

10.3 Au cas où ASComm se voit forcée, pour cause de force majeure, de ne pas mener le mandat à bien, elle se réserve le droit de réclamer le paiement de tout le travail réalisé jusqu'à cet instant, de même que le remboursement des éventuels frais et dépenses engagées.

Article 11 – Droits d'auteur

Sauf convention contraire expresse constatée par écrit, les droits d'auteur des traductions réalisées par ASComm appartiennent au Client dans la mesure où celui-ci satisfait en temps voulu à l'ensemble de ses obligations, financières et autres, envers ASComm au regard du mandat concerné.

Article 12 – Loi applicable

11.1 La relation juridique liant le Client et ASComm est régie par la loi française. Tout litige doit être soumis au jugement du tribunal compétent du lieu d'installation des bureaux d'ASComm.

Le texte français original de ces Conditions générales prévaut sur toute autre version publiée dans une autre langue.

Une copie des présentes conditions générales peut à tout moment être envoyée sur demande et sans frais.